



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 3 février 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES PROGRES DANS LES EFFORTS DE L'ETAT POUR LUTTER
CONTRE LES ABUS DE PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS**

*Le nouveau système engendre un développement important des contrôles de sécurité axés sur les
besoins des praticiens*

*Le Commissaire d'Etat à la Santé détaille la réussite du programme lors d'une audience publique
législative conjointe sur la proposition du Budget Exécutif relative à Medicaid et à la santé pour
2014-2015*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui des progrès dans les efforts de l'Etat de New York pour lutter contre les abus de prescription de médicaments au-travers de la mise en œuvre réussie du système Internet de traçage de la Loi sur les abus de prescription (Internet System for Tracking Over-Prescribing Act) (I-STOP) et d'autres parties de la loi récente sur la réforme de la prescription de médicaments. Dans le cadre de cette loi, plus de 66 000 professionnels de santé de l'ensemble de l'Etat ont effectué plus de sept millions de contrôles de prescription individuelle sur près de trois millions de patients depuis août 2013.

En comparaison, le programme plus ancien de contrôle des prescriptions de médicaments de l'Etat qui était antérieur à ces réformes a été utilisé seulement par environ 5 000 praticiens qui ont contrôlé moins de 500 000 patients sur une période de trois ans et demi.

« Les abus de prescription de médicaments sont une épidémie à l'échelle de la nation, et grâce au système I-STOP, l'Etat de New York témoigne d'une réussite considérable dans la lutte contre ce problème », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Mon administration travaille 24h/24 pour renforcer le système de santé de l'Etat de New York, et en éliminant cette fraude dangereuse et illégale, nous assurons la sécurité et la santé des communautés de l'Etat de New York pour tous. »

Nirav Shah, M.D., M.P.H., Commissaire du Département de la Santé de l'Etat de New York (DOH) a détaillé aujourd'hui ces informations lors de l'audience publique législative conjointe sur la proposition du Budget Exécutif 2014-2015.

French

« Sous l'égide du Gouverneur Cuomo, I-STOP est devenu un modèle national pour lutter plus efficacement contre les substances contrôlées en exigeant des pharmacies qu'elles inscrivent en temps réel les informations de prescription au registre du programme de contrôle de prescription de l'Etat de New York », a déclaré le Commissaire Shah. « L'utilisation de ces informations ne protège pas seulement les prestataires de santé lorsqu'ils prescrivent des médicaments pour des patients légitimes mais réduit également les abus de prescription de médicaments. »

Afin de répondre à l'épidémie des abus de prescription de médicaments de façon agressive, en août 2012, le Gouverneur Cuomo a promulgué la loi sur la réforme de la prescription de médicaments, qui comprend I-STOP. I-STOP est géré par le Bureau des stupéfiants et de la répression du DOH (Bureau of Narcotic Enforcement) (BNE). Conformément à I-STOP, le DOH a déployé le nouveau registre du programme de contrôle des prescriptions (PMP) le 12 juin 2013, deux mois en avance sur le calendrier.

Le nouveau système PMP limitera de façon substantielle les occasions pour ceux qui consultent trop souvent les médecins d'obtenir illégalement des prescriptions auprès de multiples praticiens. Le système améliore le registre sécurisé du programme de contrôle des prescriptions du DOH, qui comprend des informations sur les substances contrôlées, fournies et rapportées par les pharmacies en temps réel afin de faire cesser les consultations de médecins multiples et lutter contre la circulation de médicaments de prescription obtenus illégalement. Le registre PMP est sécurisé et facilement accessible par les professionnels de santé et les pharmaciens, leur permettant de consulter l'historique des patients concernant les substances contrôlées. Plus important encore, ces informations amélioreront les décisions cliniques effectuées par les praticiens et pharmaciens concernant l'usage approprié des substances contrôlées.

Depuis la date d'entrée en vigueur d'I-STOP le 27 août 2013, le système du registre PMP a été largement utilisé. Le retour que nous avons reçu de la part des personnes qui utilisent le nouveau PMP a été très positif. Depuis l'entrée en vigueur d'I-STOP, 66 369 professionnels de santé ont effectué près de sept millions de recherches individuelles pour 2 879 140 patients. Pour re-situer dans le contexte, 5 096 professionnels de santé ont effectué environ 465 930 recherches sur les trois ans et demi de l'ancien PMP (qui a commencé en février 2010).

L'usage généralisé du registre PMP a déjà produit des résultats spectaculaires. Par exemple, il y a eu une diminution de 74,9 pour cent du nombre de personnes qui consultaient abusivement si on compare le 4^{ème} trimestre de 2013 au 4^{ème} trimestre de 2012. Bien que les données concernant les overdoses et taux de toxicomanie ne seront pas immédiatement disponibles, ces données indiquent que le registre PMP a déjà eu un effet positif.

Bridget G. Brennan, Procureur spécial pour les stupéfiants de la Ville de New York a déclaré : « I-STOP permet aux médecins de contrôler les historiques de leurs propres patients. Il s'agit d'un outil essentiel pour les médecins responsables. En conséquence, nous avons vu des médecins faisant preuve de plus d'attention et de vigilance dans leur prescription d'anti-douleurs addictifs. »

La législation combat les abus de médicaments de prescription en supprimant l'hydrocodone de l'Annexe III et en le plaçant en Annexe II indépendamment de la formulation. Cela est important, étant donné que l'hydrocodone a été la substance contrôlée la plus prescrite dans l'Etat de New York, avec plus de quatre millions de prescriptions créées chaque année sur les quatre dernières années. Depuis l'entrée en vigueur d'I-STOP, le taux de prescription d'hydrocodone a diminué à un rythme accéléré. Sur la deuxième moitié de 2013, il y a eu 19,6 pour cent de prescriptions d'hydrocodone en moins que sur la même période en 2012. Récemment, la FDA a suivi l'Etat de New York dans son initiative et révisé l'hydrocodone en la faisant passer de l'Annexe III en Annexe II.

Cette loi a également créé un programme d'élimination en toute sécurité des médicaments de prescription. Le DOH, en partenariat avec le Bureau des services d'abus d'alcool et de toxicomanie de l'Etat de New York et d'autres agences d'Etat, a travaillé avec la police de l'Etat de New York pour établir des sites d'élimination sécurisés des substances contrôlées dans les commissariats. Les personnes pourront volontairement y remettre les substances contrôlées inutilisées dont elles ne veulent pas. Ces substances seront ensuite éliminées d'une manière respectueuse de l'environnement.

Les études montrent qu'une majorité des abus de médicaments de prescription sont le fait de la famille ou d'amis, notamment via l'armoire à pharmacie de la maison. Pour résoudre ce problème, le Département a créé un programme de boîte permanente pour y jeter les médicaments via les services des forces de l'ordre locales, de comté et de l'état. La liste des boîtes de dépôt de médicaments par comté est consultable [ici](#).

La prescription électronique de substances contrôlées (Electronic prescribing of controlled substances) (EPCS) est désormais autorisée dans l'Etat de New York, et sera devenue obligatoire en mars 2015. En exigeant de se conformer aux normes de sécurité du DEA, EPCS assure que les prescriptions sont authentiques, éliminant le risque de falsification et de vol de carnets d'ordonnances. L'Etat de New York est le premier Etat du pays à exiger la prescription électronique.

I-STOP exige aussi de mieux éduquer et sensibiliser les professionnels de la santé pour endiguer le flux des abus de médicaments de prescription. La loi développe les prérogatives du groupe de travail établies par le DOH dans le cadre du programme de sensibilisation aux médicaments anti-douleurs de prescription. Ce groupe de travail est composé de diverses parties prenantes, notamment les organisations de défense des consommateurs, les professionnels de santé, les pharmaciens et pharmacies, et les représentants des services des forces de l'ordre. Le groupe de travail est chargé de développer des recommandations sur l'éducation en continu des professionnels de santé et des pharmaciens sur les questions liées à la gestion de la douleur. Le DOH étudie activement ces recommandations. Le groupe de travail a conseillé aussi le DOH sur la mise en oeuvre de cette loi, tout en cherchant à protéger et à promouvoir l'accès des patients avec un besoin légitime de substances contrôlées.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French